

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 1038

présenté par
M. Grouard et M. Pancher

ARTICLE 53

À la première phrase de l'alinéa 4, après la dernière occurrence du mot :

« maritime »,

insérer les mots :

« naturel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.